



Conseil d'école

Mardi 26 mars 2019

PROCES-VERBAL

Rappel de l'ordre du jour :

- Modifications et vote du procès-verbal du conseil d'école du 16 novembre 2018
- Vote des rythmes scolaires pour la rentrée 2019-2020
- Effectifs 2018-2019 et prévisions 2019-2020
- Sécurité
- Budgets 2019
- Projet d'école et actions associées
- Développement numérique
- Réhabilitation de l'école

Représentants de parents	Mairie	DDEN	Equipe enseignante
FCPE 1 Mme GAVERIAUX M. GANDRILLON Mme FONTENELLE M. MERLET Mme BARBE Mme GAUVRIT M. CANS Mme GAUTRON Mme RAMPILLON FCPE 2 Mme ROGER Mme GABORIEAU Mme GUILLEMENT	Mme REMIGEREAU Mme PINEAU M. CHAUVET Mme MOUSSET	Mme BARSİ	Mme DEFONTAINE Mme ROUX DE REILHAC Mme GUILLET Mme GARDETTE Mme FORTIN Mme FAIT M. ARCEAU Mme BROCHARD Mme PREAULT M. BOUILLAUT

Excusés :

- M. PEREIRA – IEN de la circonscription des Herbiers
- Mme BESSE – Maire des Herbiers
- FCPE 1 : Mme GRIMPRET-COGNET, Mme PINGUET
- FCPE 2 : Mme COUTANT, M. GABORIEAU, Mme BOUANCHAUD

1. Modification et vote du procès-verbal du conseil d'école du 16 novembre 2018

Le procès-verbal du conseil d'école du 16 novembre 2018 est accepté à l'unanimité.

2. Vote des rythmes scolaires

La question posée est la suivante « Souhaitez-vous le maintien des rythmes actuels (9 demi-journées sur 5 jours) ou un retour aux 4 jours (8 demi-journées sur 4 jours) ? »

Le vote a lieu à bulletin secret. Le résultat est le suivant :

- 10 voix pour le maintien des 4 jours et demi
- 12 voix pour un retour à 4 jours
- 0 bulletins nuls ou blancs

Le Conseil d'Ecole se prononce donc pour un retour aux 4 jours (8 demi-journées sur 4 jours).

La communauté éducative reste dans l'attente de la décision de Mme la Directrice Académique relative aux rythmes scolaires adoptés à la rentrée 2019/2020 sur la commune des Herbiers.

3. Effectifs au 26 mars 2019 et prévisions 2019-2020

Années	Nombre d'élèves (+ ULIS)	Nombre de classes
2002 - 2003	150 (+ 12 ?)	7
2003 - 2004	151 (+ 12 ?)	7
2004 - 2005	141 (+ 12 ?)	7
2005 - 2006	148 (+ 12 ?)	6
2006 - 2007	177 (+ 12 ?)	7
2007 - 2008	195 (+ 12 ?)	8
2008 - 2009	183 (+ 12 ?)	8
2009 - 2010	194 + 12 = 208	8
2010 - 2011	198 + 12 = 210	8
2011 - 2012	201 + 12 = 213	8
2012 - 2013	206 + 12 = 218	8
2013 - 2014	211 + 12 = 223	9
2014 - 2015	205 + 12 = 217	9
2015 - 2016	209 + 12 = 221	9
2016 - 2017	204 + 13 = 217	9
2017 - 2018	212 + 12 = 224	9
2018 - 2019 (au 26 mars)	223 + 12 = 235	9
Prévisions 2019-2020	228 + 12 = 240	10

Effectifs de l'école maternelle Française Dolto (mars 2019) :

TPS	PS	MS	GS
10	44	38	50

Classe	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	TOTAL
CP	27					dont 0	27
CP-CE1	17	12				dont 1	29
CE1		29				dont 2	29
CE1-CE2		9	19			dont 0	28
CE2-CM1			20	9		dont 2	29
CM1				31		dont 2	31
CM1-CM2				10	21	dont 2	31
CM2					31	dont 3	31
TOTAL	44	50	39	50	52	dont 12	235

Le Comité Technique Spécial Départemental des jeudis 7 et 14 mars s'est prononcé sur :

- l'ouverture de la 9^{ème} classe (10^{ème} en comptant le dispositif ULIS)
- l'augmentation du temps de décharge de direction de 33 % à 50 %
- la mise en place d'un titulaire de secteur sur le complément de direction (l'enseignant devrait pouvoir rester de manière pérenne s'il le souhaite)

4. Sécurité

- 2 exercices-incendies ont été réalisés sans remarques particulières (1 à venir en période 5)
- L'exercice PPMS Attentat Intrusion a été réalisé dans de bonnes conditions.
- L'exercice PPMS Risques Majeurs sera réalisé le mercredi 3 avril en lien avec les services de Police Municipale et/ou de gendarmerie. L'exercice consistera en une évacuation de l'école au complet et d'un rassemblement sur le parking du cinéma.
- Signaux d'alerte : la situation reste inchangée. Au-delà des signaux propres à la sécurité de l'école, il serait bon de faire évoluer le système de sonnerie dédié aux heures de classe. En effet, à l'heure actuelle, 2 systèmes différents existent. N'étant pas asservis entre eux, le décalage des pendules occasionnent de nombreuses sonneries...brouillant ainsi le message pour les élèves.

FCPE 1

- Retour sur l'enquête « Bien-être à l'école » effectuée en résumé :
193 familles à Prévert, 52 questionnaires retournés, 26.94% de participation.

Globalement deux tiers des familles sont satisfaites au niveau de l'ambiance, du poids des cartables, de la communication à l'école, cantine.

Les points d'amélioration les plus récurrents sont :

- 1) problème de violence sur les temps récréatifs et du midi
- 2) déroulement des repas à la cantine

Les suggestions d'amélioration les plus pertinentes et les plus demandées :

- moins de violence en augmentant la surveillance des adultes sur toutes les cours et en proposant des jeux collectifs → la mise en place de 2 récréations par demi-journée semble désormais inéluctable notamment avec l'arrivée d'une 10^{ème} classe. Dans l'aménagement de la cour, il faudrait pouvoir réfléchir à la mise en place de coins plus calmes (avec tables, bancs...)
- améliorer les toilettes → à mettre en lien avec le point 8 « Réhabilitation de l'école »
- communication : remettre en place le « petit Jacques » → Cette communication avait été suspendue par le Conseil des Maîtres ; à chaque enseignant de communiquer sur le calendrier de sa classe... Par le passé, le Petit Jacques était transmis aux familles près de 25 fois sur 36 semaines de cour...
- cantine : revoir l'attitude des agents de service / faire un roulement au cours de l'année des services / autoriser le 1er service à se resservir.
- utilisation e-primo : contradictoire avec l'injonction à moins d'écran. Comment trouver le juste milieu ? → e-primo est un outil pédagogique utilisé principalement en classe. L'utilisation à la maison est une possibilité, pas une obligation. Chaque enseignant doit s'interroger sur l'utilisation des écrans dans sa classe (notamment des VP) mais chaque famille doit également s'attacher à réfléchir à l'exposition aux écrans. La communication d'un document de sensibilisation pour être effectuée prochainement (Apprivoiser les écrans – 3 6 9 12 de Serge Tisseron par ex)
- Accessibilité pour les handicapés à avoir dans l'école → Dans le cadre de la réhabilitation de l'école, la construction d'un ascenseur dans le bâtiment principal a été évoquée et anticipée. Pour autant, il conviendrait d'établir un échéancier. Pour rappel, deux classes ont dû déménager car certains élèves sont en fauteuils roulants (CE1-CE2 & CM2).

- Sur la **cohérence éducative** : travailler sur la cohérence éducative entre tous les temps de l'élève et renforcer la légitimité des agents aux yeux des enfants. Ce point fait suite à la réunion avec la mairie liée aux différentes difficultés rencontrées depuis le début de l'année, plusieurs pistes de progrès ont été évoquées et doivent être traitées ensemble lors du conseil d'école. Ce sujet ne pourra se solder au cours du conseil d'école mais l'idée est d'avancer ensemble.

- Comment asseoir la légitimité des agents ? → Les changements effectués sur le temps méridien ont-ils été opportuns ?
- Comment assurer une cohérence éducative tout au long de la journée et définir des règles de vie cohérentes entre tous les temps?
- Comment rendre l'élève acteur citoyen durant tous ces temps?
- Comment peut-on intégrer le traitement de la violence dans le prochain projet d'école? (ce n'était pas ressorti lors de l'enquête sur le climat scolaire).
- Dans le cadre de PEDT et du projet d'école, une réunion est prévue entre le directeur et Adeline Mousset le mardi 7 mai pour dresser les bases d'une charte de vie commune. Cette charte devra être construite avec tous les membres de la communauté éducative (animateurs, enseignants, parents et surtout enfants) pour être efficiente au cours de l'année 2019/2020.
- **TAP** : Exclusion des enfants des TAP, quid ? Médiation proposée? Délais ?
- Les familles qui ont fait l'objet d'une exclusion de leur(s) enfant(s) ont été informées et relancées avant la mise en place de la mesure d'exclusion. A l'heure actuelle, toutes les situations ont été régularisées ou sont sur le point de l'être. Ainsi, aucun élève ne reste sans surveillance ni accompagnement à 15h35.

5. Budgets 2019

Le budget 2019 a été voté et les crédits mis à disposition de l'école Jacques Prévert sont les suivants pour l'année civile en cours :

Petits équipements > 2500 €

Bibliothèque & médias > 385 €

Transports > 2250 €

Fournitures scolaires > 10160 €

Les bases sont les mêmes que pour l'année précédente. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour avoir maintenu le budget comme annoncé lors du précédent conseil d'école.

- Une remarque est effectuée sur le budget « transport ». Celui-ci ne permet pas à toutes les classes d'effectuer une sortie en car à 1 heure de l'école (ce qui n'apparaît pas comme démesuré). Ces sorties ne sont possibles que parce que certaines classes effectuent des trajets moins longs. Il serait bon de réévaluer ce budget notamment lors d'une commission « budget » avec les autres directeurs d'écoles publiques.

Avec l'ouverture de la 10^{ème} classe, un courrier a été envoyé par le directeur à Mme la Maire, lui demandant de bien vouloir nous accorder :

- le budget d'investissement nécessaire à la création de la classe (meubler, tableau, outils informatiques...)
- le budget de fonctionnement nécessaire à l'achat de matériel collectif
- la mise à disposition d'un 2^{ème} photocopieur

La mairie est interpellée sur le fait que pour l'année 2020, il sera important de prévoir la 10^{ème} classe dans les lignes budgétaires suivantes :

- Petits équipements
- Bibliothèque & médias
- Transports

L'Amicale Dolto-Prévert accorde à chaque élève et pour l'année scolaire 2018-2019 un budget de 12 € (2x12 € pour les élèves ULIS répartis sur les 2 classes) ce qui équivaut à un budget total de 2904 €. C'est l'occasion de remercier les bénévoles pour leur investissement.

6. Projet d'école & actions associées

EPS

CP & CP-CE1	CE1 & CE2-CM1	CE1-CE2	CM1, CM1-CM2 & CM2
Mini-tennis ☒	Gymnastique ☒	Jeux d'opposition ☒	Basket ☒
Gymnastique ☒	Danse	Danse	Cirque ☒ Badminton ☒

Les interventions d'EPS se poursuivent comme initialement prévues.

Education musicale

CP, CP-CE1 & CE1-CE2	CE1	CE2-CM1, CM1, CM1-CM2 & CM2
Protégeons la nature !	Les chants russes	Protégeons la nature !
octobre à février 1 fois par semaine avec Elodie Moutault	octobre à février 1 fois par semaine avec Elodie Moutault	octobre à juin tous les 15 jours avec Pauline Langlais
Enregistrement d'un CD à La Tour des Arts (2 enregistrements en studio)	Représentation à la Tour des Arts	Représentation au théâtre Pierre Barouh le 17 juin 2019
☒	☒	En cours

Le projet d'enregistrement des CP, CP-CE1 et CE1-CE2 est terminé. Les chants enregistrés seront transmis aux familles d'ici la fin d'année.

Le projet « Les chants russes » a fait l'objet d'une représentation avec lien avec l'école de musique (pupitre clarinettes) le 4 février dernier.

Prévention routière

La prochaine session aura lieu du 29 avril au 3 mai.

CP	CE1	CE2 > CM2
Etre passager d'un véhicule	Etre passager d'un car – Etre piéton	Parcours de maniabilité de vélo & sortie cycliste

Dans le cadre du parcours civisme de la communauté de communes, les élèves de CM2 ont bénéficié d'une intervention spécifique lors de la semaine de Prévention Routière le lundi 25 février (quizz Prévention Routière & Apprendre à porter secours)

Natation

De septembre à décembre	De mars à juin
CM1 CM1(-CM2) le jeudi matin	CP / CP-CE1 CE1 / CE1-CE2 CE2-CM1 le mardi matin
☒	En cours

FCPE 1

- Parents agréés : la mobilisation des parents semble difficile pour les différentes activités (vélo, piscine), comment peut-on agir ensemble pour augmenter la sensibilisation de ces derniers ? → Ajouter explicitement les demandes de parents accompagnateurs dans le document projeté lors des réunions de rentrée. Il est également possible de trouver des accompagnateurs autres que des parents : retraités, associations locales...

Programmation culturelle

CP & CP-CE1	CE1 & CE2-CM1	CE1-CE2	CM1, CM1-CM2 & CM2
« Tout allait bien... quand quelque chose de bizarre arriva ! » Atelier de découverte en classe lundi 26 nov Spectacle jeudi 29 nov	« A 2 pas 2 la porte » Spectacle jeudi 28 fév	« Maître Belloni » Spectacle lundi 4 mars	Malle thématique « Commémoration 14-18 » « Le jardinier » Spectacle vendredi 1 ^{er} fév
☒	☒	☒	☒

L'équipe enseignante souligne la qualité des spectacles proposés par la Communauté de Communes du Pays des Herbiers.

Bibliothèque municipale

CP & CP-CE1	CE2 – CM1
Voyage lecture 1 ^{er} et 8 mars	Séances découverte 7 déc et 1 ^{er} février
☒	☒

Cinéma

8 classes ont assisté à une séance de cinéma. C'est l'occasion de remercier l'Amicale pour le budget alloué chaque année aux élèves.

La Cicadelle

Dans le cadre du projet d'école et du reverdissement de la cour, 5 interventions (financées par la Communauté de Communes) ont été ou seront proposées pour les classes de cycle 2. Des demandes en matériel ont été formulées auprès de la Mairie pour mener à bien ces interventions.

CP-CE1 & CE1-CE2	CP	CE2-CM1	CE1
Construction de nichoirs	Réalisation de potagers (dans des bacs)	Réalisation de jardinières	Construction d'un hôtel à insectes
☒	Vendredi 3 mai	Lundi 6 mai	Vendredi 10 mai

La Semaine Extraordinaire

Cet évènement spécifique lié à la connaissance et protection de l'environnement aura lieu lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 mai. Les classes seront associées par 2, sur le même schéma que les parrainages à savoir CP & CM1, CP/CE1 & CM1/CM2, CE1 & CM2, CE1/CE2 & CE2/CM1.

L'Amicale accompagne l'équipe enseignante sur ce projet en finançant 7 interventions de l'Usine Piquante (apicultrice des Herbiers). La 8^{ème} intervention sera financée par la Communauté de Communes.

L'équipe enseignante est à l'œuvre pour affiner le programme de cette semaine extraordinaire...

LUNDI 27 MAI	MARDI 28 MAI	MERCREDI 29 MAI
9H15 > 10H15 : CP/CE1	9H15 > 10H15 : CM1	9H15 > 10H15 : CE1/CE2
10H45 > 11h45 : CM1/CM2	10H45 > 11H45 : CP	10H45 > 11H45 : CE2 / CM1
13h30 > 14H30 : CE1	13h30 > 14H30 : CM2	

Sorties de fin d'année

CP & CM1	CP/CE1 & CE1/CE2	CE1 & CE2-CM1	CM1/CM2
Randonnée pédestre (Les Herbiers)	Lundi 1 ^{er} juillet	Lundi 17 juin	Terra Botanica
Visite de la ferme des Coûts (Chambretaud)	Cité des oiseaux <i>Les Landes Génusson</i>	Aquarium <i>La Rochelle</i>	<i>Angers</i>

La Fête des écoles aura lieu le samedi 15 juin 2019

Sortie de fin de scolarité – CM2

Les CM2 partiront du mardi 23 avril au vendredi 26 avril à St Palais sur mer (17). Le programme sera détaillé aux familles lors de la réunion du 28 mars. Le coût de 210 € par élève est réduit à 70 € grâce aux actions menées par les élèves (20 €), l'accompagnement financier de la Mairie (30 €) et de l'Amicale (90 €).

7. Développement numérique

L'intervention sur tous les postes de l'école reportée depuis la Toussaint aura lieu lors des prochaines vacances de printemps : il s'agit d'uniformiser les parcs informatiques pour faciliter les interventions et garantir la sécurité du réseau.

Les demandes adressées à la DSI sont les suivantes :

- Chariot pour la classe mobile existante > *Pas d'information sur le sujet.*
- 2^{ème} classe mobile - tablette > *La commande a été transmise au fournisseur. La solution SQOOL de la société UNOWHY a été adoptée. La livraison est prévue pour la période 5.*
- Arrivée de la fibre rue de Saumur > *Les bâtiments sont alimentés mais sans signature d'abonnement, nous n'avons toujours pas accès à la fibre.*
- Téléphonie > *Travaux effectués*
- Câblage des ateliers R+1 et R+2 > *en attente*
- Remplacement progressif des VP par des VPI > *en attente*
- Remplacement de l'ordinateur de direction par un portable > *en attente mais a priori prévu au budget*
- Remplacement progressif des ordinateurs de classe par des portables > *en attente*

8. Réhabilitation de l'école

Les classes de CM1/CM2, CM2 et CM1 ont été remises en peinture. Ce sera au tour des classes de CE1 et CE2/CM1 lors des prochaines vacances de printemps.

Le remplacement d'une partie du mobilier est en train d'être étudiée pour être effective dès la rentrée 2019/2020. Certaines classes pourraient être dotées prochainement du mobilier utilisé jusqu'alors en classe d'ULIS et de CP.

Depuis la rentrée de 2017/2018, la réparation et l'installation d'éclairages a été demandée pour la cour et l'accès au périscolaire. Malgré les demandes répétées de Mme Guinaudeau, nous avons passé 2 hivers sans éclairage suffisant. Serait-il possible aux élus d'intervenir auprès des services concernés ?

A partir du mois de juin :

- Mise aux normes des portes coupe-feu dans le bâtiment principal
- Création d'un local EPS sous le préau du garage à vélo et démolition des bâtiments vétustes sur le plateau de sport
- Réhabilitation de l'ancienne ULIS pour permettre la création du bureau de direction et d'une nouvelle salle de classe

Il conviendra d'échanger très rapidement sur la suite de la réhabilitation pour traiter les phases suivantes :

- Bâtiment du Champ de foire
- Huisseries du bâtiment central
- Peinture des couloirs du bâtiment principal
- Sanitaires
- Salle polyvalente
- Ascenseur du bâtiment principal
- Aménagement de la cour
- Enduits des divers bâtiments

FCPE 1

- Commission travaux : la réponse de la mairie au sujet des WC ne nous satisfait pas d'un point de vue sanitaire et parce qu'elle ne prend pas en compte le ressenti des élèves exprimé dans l'enquête sur le climat scolaire.
- Pourquoi la mise à disposition du périscolaire en guise de salle polyvalente n'est-elle pas possible ?
 - ➔ La mairie indique que, pour des raisons sanitaires et organisationnelles, l'utilisation du périscolaire en tant que salle polyvalente n'est pas possible. Pour autant, le bâtiment n'est pas ou très peu utilisé la journée par les équipes d'animation. Lorsque c'est le cas, il s'agit principalement de réunions qui pourraient s'organiser aisément dans d'autres locaux. L'utilisation du périscolaire a été proposée à l'équipe enseignante le mercredi matin uniquement ce qui a été refusé. En effet, la mise à disposition d'une salle polyvalente doit l'être sur tous les jours d'école. La FCPE 1 indique que si le périscolaire pouvait être mis à disposition de l'équipe enseignante, l'économie substantielle réalisée permettrait de rénover l'actuelle salle polyvalente pour en faire un préau doté de sanitaires adaptés aux effectifs de l'école. Elle invite à réétudier la question avec Mme Pineau tout en étant consciente qu'une organisation serait nécessaire et qu'elle engendrerait quelques contraintes pour l'école et le périscolaire.
- Commission restauration : les représentants de parents restent en attente d'une date de réunion avec la mairie. Quid de l'orientation finalement retenue ? Le sujet d'autant plus préoccupant avec l'ouverture de la 10ème classe...
 - ➔ La mairie annonce avoir récupéré le bilan de l'audit le jour même. Elle a donc besoin d'un délai pour prendre connaissance des préconisations.

>>> Le Conseil d'Ecole demande donc qu'une commission « travaux » doublée d'une commission « restauration » soient réunies le plus rapidement possible pour traiter des points précédents (périscolaire, salle polyvalente, WC, restauration scolaire) mais également de la suite de la réhabilitation de l'école (bâtiment du Champ de Foire, ascenseur, peintures du bâtiment principal, menuiseries du bâtiment central, plateau de sport, cour, enduits des bâtiments...)

Questions diverses non traitées qui seront reportées au prochain Conseil d'Ecole (mardi 18 juin) :

- Prise en compte de toutes les différences à l'école : quel est l'impact pour les enseignants de la formation suivie pour l'inclusion des ULIS? Au niveau des enfants précoces, comment les enseignants les détectent et les accompagnent ?
- Portail famille :
La liste FCPE 1 félicite la mairie de la mise en place des services du portail. Quel est le planning de mise en ligne des prochains services ?
Est ce que la mairie a prévu une mesure de l'efficacité de ce service? Si oui comment ?
Quelles actions sont prévues pour soutenir les familles dans l'utilisation du service, et en cas de problème ?
Quels sont les axes d'améliorations envisagés par la mairie notamment afin de ne pas pénaliser financièrement les familles (gestion plus souple des inscriptions/annulations de dernière minute)

Fin de séance à 20h05

Les secrétaires de séance

Mme Gaborieau (FCPE 2) – Mme Fait (enseignante) - Mme Fontenelle (FCPE 1)



EGOLE PUBLIQUE JACQUES
PREVERT 12, BIS RUE DE
SAUMUR - LES HERBIERS
85500 - 02 51 91 93 35